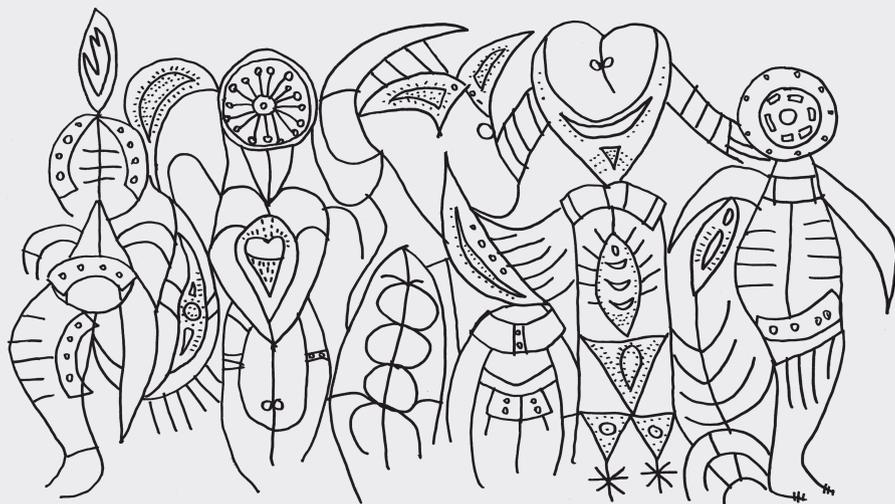


SOUS LA DIRECTION DE  
SABINE LAMOUR, DENYSE CÔTÉ  
ET DARLINE ALEXIS

# DÉJOUER LE SILENCE

Contre-discours sur  
les femmes haïtiennes



les éditions du remue-ménage

Le mouvement féministe haïtien vient de célébrer ses 100 ans : occasion idéale pour réfléchir à la réalité des Haïtiennes, tout en y intégrant des courants de pensée européens, américains et panafricains. Ce livre est construit sur le constat qu'Haïti et la Caraïbe ne peuvent faire l'économie de nouvelles pistes de réflexion dans un contexte où la situation des femmes ne cesse de se dégrader et où les acquis féministes sont constamment remis en question ou disqualifiés.

Les recherches sur le genre et la pensée féministe produiront ainsi de meilleures analyses sur la situation de celles qui, dans l'imaginaire collectif, sont encore perçues à la fois comme garantes du bien-être des autres et citoyennes de seconde zone. Il en résulte un récit articulé sur une variété de sujets qui élabore un discours endogène remplaçant, nous l'espérons, les récits étrangers trop souvent stéréotypés.

Avec des textes de Darline Alexis, Rébecca S. Cadeau, Ketele Charles, Frédéric Gérald Chéry, Ryoa Chung, Natacha Clergé, Denyse Côté, Francine Descarries, Joëlle Kabile, Nathalie Lamaute-Brisson, Sabine Lamour, Diane Lamoureux, Pauline Lecarpentier, Marie-Nadine Lefaucheur, Danièle Magloire, José Nzengou-Tayo, Gail Pheterson, Daniel Pierre Philippe, Célia Romulus et Rose Esther Sincimat Fleurant.

*Docteure en sociologie et militante féministe, Sabine Lamour enseigne à l'Université d'État d'Haïti. Darline Alexis est spécialiste des littératures françaises caribéennes et Secrétaire générale de l'Université Quisqueya. Denyse Côté est professeure titulaire au Département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais.*

En coédition avec PressuniQ et Mémoire d'encrier

[En couverture] Dessin d'après Ayizan, fresque métallique de l'artiste haïtien Marc-Antoine Joseph dit ZAKA

ISBN 978-2-89091-644-9



Sous la direction de Sabine Lamour,  
Denyse Côté et Darline Alexis

DÉJOUER LE SILENCE :  
CONTRE-DISOURS SUR  
LES FEMMES HAÏTIENNES

les éditions du remue-ménage  
Mémoire d'encrier  
PressuniQ

Infographie: Claude Bergeron

Nous remercions l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND) et le Réseau québécois en études féministes (RéQEF) pour leur appui à la réalisation de cette publication.

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
et Bibliothèque et Archives Canada**

Déjouer le silence: contre-discours sur les femmes haïtiennes / sous la direction de Denyse Côté, Darline Alexis, Sabine Lamour.

Publié en collaboration avec Mémoire d'encrier.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-89091-644-9 (Éditions du remue-ménage)

ISBN 978-2-89712-607-0 (Mémoire d'encrier)

1. Femmes – Haïti – Conditions sociales. 2. Femmes – Haïti – Conditions économiques.

I. Côté, Denyse, 1950-, éditeur intellectuel. II. Alexis, Darline, 1974-, éditeur intellectuel.

III. Lamour, Sabine, 1980-, éditeur intellectuel.

HQ1511.D44 2018      305.42097294      C2018-941555-X

Dépôt légal: troisième trimestre 2018

© Les Éditions du remue-ménage pour le Canada

469, Jean-Talon Ouest, bureau 401, Montréal (Québec) H3N 1R4

Tél.: 514 876-0097

info@editions-rm.ca / www.editions-rm.ca

© Mémoire d'encrier pour l'Europe francophone et Haïti

1260, rue Bélanger, bur. 201, Montréal (Québec) H2S 1H9

Tél.: 514 989-1491

info@memoiredencrier.com / www.memoiredencrier.com

Tous droits réservés

Distribution en librairie (Québec et Canada): Diffusion Dimedia

Europe francophone: DG Diffusion

Haïti: Communication Plus

Les Éditions du remue-ménage et Mémoire d'encrier bénéficient du soutien de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) pour leur programme d'édition et du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec. Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada.

Canada

## Table des matières

Remerciements .....	11
Contre-récits sur le genre et la pensée féministe en Haïti..... <i>Sabine Lamour, Denyse Côté et Darline Alexis</i>	15
<b>I. Recherches féministes : questionner les fondements, questionner les méthodes</b>	
Les études féministes pour résister aux injustices épistémiques générées .....	25
<i>Ryoa Chung</i>	
Le potentiel d'une recherche féministe décoloniale pour déconstruire le récit de l'État fragile haïtien .....	35
<i>Celia Romulus</i>	
<b>II. Les femmes haïtiennes dans l'espace littéraire</b>	
Impact de l'Occupation américaine sur la représentation des femmes dans la littérature haïtienne: hier et aujourd'hui.....	55
<i>Marie-José Nzenkou-Tayo</i>	
Une parole intime pour la subversion des codes sociaux dominants : <i>Amour de Marie Chauvet et Thérèse en mille morceaux</i> de Lyonel Trouillot .....	66
<i>Darline Alexis</i>	
<b>III. Réalités caribéennes</b>	
La femme <i>poto mitan</i> : réalités et représentations sociales à la Martinique.....	85
<i>Nadine Lefaucheur</i>	
Partir pour mieux s'enraciner ou retour sur la fabrique du <i>poto mitan</i> en Haïti .....	96
<i>Sabine Lamour</i>	

<b>IV. La science économique a-t-elle un genre ?</b>	
La place des femmes et la recherche économique en Haïti.....	109
<i>Frédéric Gérald Chéry</i>	
Régime rentier et genre en Haïti.....	120
<i>Nathalie Lamaute-Brisson</i>	
<b>V. Politique et administration publique : articulations genrées</b>	
Pratiques institutionnelles et représentations sociales du genre dans l'administration publique haïtienne, 2013-2015.....	147
<i>Rose Esther Sincimat Fleurant</i>	
Quelques réflexions sur l'application du quota en Haïti.....	160
<i>Ketleine Charles</i>	
L'assignation sexuée de la parole en Haïti : analyse d'un paradoxe .....	173
<i>Rébecca S. Cadeau</i>	
<b>VI. Féminisme et antiféminisme en Haïti et ailleurs</b>	
Le continuum féministe : de l'identité sexuelle aux rapports sociaux de sexe.....	187
<i>Francine Descarries</i>	
L'antiféminisme en Haïti.....	199
<i>Danièle Magloire</i>	
La nébuleuse antiféministe.....	213
<i>Diane Lamoureux</i>	
Pour en finir avec une historiographie héroïsante : critique de l'historiographie féministe traditionnelle.....	224
<i>Natacha Clergé</i>	
<b>VII. Droits des femmes</b>	
La violence conjugale est-elle une métaphore du système totalitaire et une atteinte à la citoyenneté des femmes victimes ? .....	239
<i>Joëlle Kabile</i>	
Défense des droits des femmes en Haïti : les effets déstructurants de l'aide humanitaire .....	251
<i>Denyse Côté</i>	
L'évolution du droit de la filiation et la réforme sur la « paternité responsable » en Haïti .....	263
<i>Pauline Lecarpentier</i>	
L'avortement en droit haïtien au regard des droits humains.....	276
<i>Daniel Pierre Philippe</i>	

Avortement sécurisé hors-la-loi dans les Caraïbes : objection de conscience contre l'injustice légalisée.....	288
<i>Gail Pheterson</i>	
Les études féministes en Haïti : perspectives d'avenir.....	301
<i>Darline Alexis, Denyse Côté et Sabine Lamour</i>	
Notes biographiques.....	305

## Défense des droits des femmes en Haïti : les effets déstructurants de l'aide humanitaire

*Denyse Côté*

LES MOUVEMENTS SOCIAUX sont source d'innovation et de changement (Touraine, 1978) et le mouvement féministe ne fait pas exception. Son influence sur la société contemporaine n'est plus contestée : on souligne souvent à cet effet l'accession de femmes à des postes décisionnels dans les secteurs privé et public, leur accès à une certaine autonomie économique ou encore la reconnaissance publique des violences spécifiques qu'elles subissent. Paradoxalement, une preuve de ce succès repose dans l'institutionnalisation de l'égalité femmes-hommes (Lamoureux, 2010), en particulier dans la mise en place de pratiques normées dont l'*approche-genre* ou la gouvernance (Deneault, 2013) faisant appel aux groupes de femmes sont des exemples.

Nous avons effectué une recherche sur la jonction entre le mouvement féministe et les dispositifs de gouvernance humanitaire établis en Haïti à la suite du séisme. Nous avons analysé les retombées de la gouvernance du dossier de la violence faite aux femmes par les organisations internationales et les organisations non gouvernementales internationales sur les groupes féministes haïtiens intervenant sur cette question.

Pour ce faire, nous avons effectué un *mapping* des activités (accueil, accompagnement, référence, prévention, défense des droits) des groupes féministes haïtiens après le séisme. Une attention particulière a été portée au rapport entre ceux-ci, les organisations non

gouvernementales internationales (ONGI) et les organisations internationales (OI). L'observation directe, l'analyse documentaire, la tenue d'entrevues qualitatives et de focus groupes ont été privilégiées.

Les luttes féministes ont modifié le contexte sociopolitique et économique contemporain. Les normes internationales en matière d'égalité se sont transformées en politiques au sein des OI et des ONGI : l'*approche-genre* doit désormais être adoptée dans tous les projets, mais les intérêts institutionnels s'avèrent souvent divergents et les approches trop variées. En réalité, l'application par ces organisations de normes liées à l'égalité crée de nouveaux problèmes, car le concept d'égalité reste flou et variable. Les pratiques institutionnelles transforment en effet l'égalité en concept procédural, rendant d'autant plus difficile la gestion des contradictions entre les dimensions économiques, sociales, politiques et institutionnelles. À l'opposé, le féminisme se veut une théorie critique remettant en cause l'ordre établi et la domination masculine (Millett, 1969) perçue comme invisible et sournoise (Amorós, 1991). Polémique, il met en lumière divers phénomènes occultés depuis des millénaires (harcèlement, violence sexuelle, différences salariales, par exemple) et conteste l'« universalité substitutive » (Benhabib, 2004) ou l'imposition du masculin comme norme.

### **Victimes de violence et appareil humanitaire : l'intervention après le séisme**

Les effets du *goudou-goudou* ont été terribles. La terre n'a tremblé que 35 secondes, mais la force du séisme (7 à 7,3 sur l'échelle de Richter), la proximité de la croûte terrestre (10 km) et de la capitale haïtienne expliquent le lourd bilan : 250 000 morts, 300 000 blessés, et un million et demi de déplacés. Frappé dans son cœur, le gouvernement national n'a pu imposer, comme le feront la Chine et le Chili quelques mois plus tard, une logique de frontières, de souveraineté, démontrer sa capacité à se protéger des médias internationaux ou de l'ingérence étrangère. Le pays a donc connu un afflux international sans précédent.

Culpabilisée par tant de misère accumulée, l'opinion internationale a envoyé des armées militaires, des montagnes de nourriture, des experts de toutes sortes, des centaines de millions de dollars. Il fallait soulager, venir en aide d'urgence, assurer la paix... L'ONU a suivi avec sa logistique et sa légitimité (de Charentenay, 2011, p. 94).

Les retombées de cette situation ont été considérables: lourde présence de forces militaires étrangères, de contingents humanitaires, d'ONGI et de missionnaires d'origines très diverses. L'aide matérielle, nécessaire et bienvenue, a eu un prix. Les nouveaux joueurs ne connaissaient pas la société haïtienne, s'installaient avec un appareillage imposant, ne se coordonnaient pas ou très peu avec les institutions nationales, contribuant ainsi à l'affaiblissement de ces dernières. Ils créaient des espaces de vie et de travail exclusivement destinés aux étrangers, ce qui a entraîné une flambée des prix, une pénurie de logements, un affaiblissement de l'économie haïtienne. Sans compter le caractère surréaliste aux yeux de la population haïtienne de plusieurs décisions prises dans les bureaux centraux des capitales européennes ou américaines. Les mois qui ont suivi le séisme ont vu naître et prospérer une véritable tour de Babel (Manigat, 2012).

Port-au-Prince a été fissurée, ses repères géographiques détruits, ses bâtiments emblématiques réduits à l'état de décombres et de sépultures. Haïti s'est retrouvé sous le choc. Or, plus que les étrangers, ce sont les Haïtiens qui ont sauvé des vies et sauvé des blessés (Peck, 2013). Ces efforts n'ont pourtant pas été rapportés par les médias internationaux et ont été étrangement absents de la plupart des rapports d'OI et d'ONGI. Selon son habitude, l'humanitaire a en effet implicitement limité son mandat aux seules organisations internationales et Haïti a été soumis à une logique thérapeutique (McFalls, 2010) construite autour de l'image angélique des actions humanitaires (Corbet, 2010) et de l'image victimisante d'Haïti et des Haïtiens (Corbet, 2011).

Une telle banalisation a relégué dans l'ombre le rôle crucial de la société civile et complètement occulté celui du mouvement féministe haïtien. Or, pour assurer l'efficacité de l'aide, les politiques de l'humanitaire soulignent d'emblée la nécessaire interdépendance de leur

intervention avec les forces locales (Falquet *et al.*, 2006). De plus, les OI et les ONGI reconnaissent depuis plusieurs années déjà la nécessité d'intégrer les expériences des femmes en situation de désastre (Enarson, 2012, 2002), d'adopter le concept d'*empowerment* des femmes et d'agir contre les violences qu'elles subissent (ONU, 2011, 2000). Or, les actions des contingents internationaux et de l'humanitaire n'ont pas été véritablement coordonnées avec les groupes féministes haïtiens ; au contraire, elles se sont même révélées, dans plusieurs cas, déstructurantes.

En effet, les humanitaires ont rarement cherché à rejoindre les groupes féministes intervenant depuis plusieurs décennies en matière de violence faite aux femmes, les ont ignorés ou ont tenté de les instrumentaliser. Plusieurs ont ainsi, par exemple, laissé circuler une fausse rumeur dévastatrice pour les intervenantes féministes : moins visible sur la place publique dans les semaines suivant le séisme, cette rumeur sur la « mort du mouvement féministe haïtien » a circulé au sein de certaines OI et ONGI de Port-au-Prince et a été colportée dans les capitales occidentales, sources de financement de plusieurs de ces organisations féministes. Cette rumeur a plané pendant plusieurs mois, chez les expatriés nouvellement arrivés et intégrés dans les structures d'OI et d'ONGI, portant atteinte par le fait même aux capacités des groupes féministes de renouer contact avec leurs bailleurs de fonds. Contrairement au personnel humanitaire, les intervenantes haïtiennes connaissaient en effet ces jours-là des conditions d'extrême précarité, un accès limité au téléphone ou à Internet, parce qu'elles étaient elles-mêmes victimes du séisme. Les militantes féministes devaient absorber le choc, reprendre leurs repères, soigner leurs blessures, répondre à leurs besoins quotidiens ainsi qu'à ceux de leurs proches, enterrer leurs morts, chercher leurs disparus, assister les orphelins, aider leurs voisins, trouver un logement permanent, rebâtir leur vie professionnelle, absorber leurs pertes matérielles. Reprendre le cours de la vie n'était pas une mince affaire et pour cela, elles comptaient sur des solidarités familiales, amicales, professionnelles et militantes : la solidarité des humanitaires nouvellement arrivés sur le territoire était absente, et l'aide qu'ils apportaient était hors de portée car destinée prioritairement aux plus démunis qu'elles. De

plus, elles n'avaient pas accès aux ressources matérielles disponibles pour les expatriés humanitaires arrivés à la suite du séisme, entre autres en matière de communications. Rappelons à cet effet que plusieurs quartiers habités par la classe moyenne avaient été lourdement endommagés par le séisme, leurs constructions étant plus lourdes que celles des quartiers précaires : leurs habitations ainsi que les locaux des organisations étaient frappés. Comme leurs compatriotes, les féministes haïtiennes étaient aussi touchées par l'afflux de déplacés, la flambée des prix, la fermeture prolongée des écoles, les effets négatifs du séisme et de l'aide sur l'économie. Entendre circuler une rumeur sur la « mort » de leur mouvement parmi certains humanitaires déconnectés du terrain mais pourvus de ressources humaines, financières et politiques importantes a été très mal reçu par les militantes féministes.

Malgré ces conditions extrêmement difficiles, les intervenantes féministes ont pourtant repris rapidement leur travail d'intervention, avec les moyens du bord, certes, et sans la technicité propre aux contingents humanitaires. Il fallait remédier aux dégâts matériels de leurs associations (locaux et archives détruits ou sérieusement endommagés), reprendre les activités de soutien, de sensibilisation et de défense des droits des femmes, réactiver les liens avec les bailleurs de fonds étrangers, appuyer les militantes et employées associatives plus affectées qu'elles. Il fallait aussi se retrouver entre militantes féministes, honorer et pleurer leurs compagnes disparues, refaire sens et retrouver une direction au milieu du tourbillon. Leurs efforts ont été multiples et, il faut le rappeler, essentiellement bénévoles : à titre d'exemple, une militante a hébergé chez elle pendant plus de deux ans une douzaine de jeunes mères victimes d'agressions sexuelles ayant survécu à l'effondrement de la maison qui les hébergeait (Émond, 2010). Elles ont appuyé la relance d'activités génératrices de revenus chez les marchandes, acheminé leurs suggestions sur les limites de programmes humanitaires destinés aux femmes ainsi que leurs critiques sur les dérapages de la force multinationale. Elles ont aussi accueilli une multitude de nouveaux acteurs internationaux désirant se familiariser rapidement avec la réalité des femmes haïtiennes. Sur-sollicitées à titre de partenaires locaux de projets générés par des

ONGI à l'étranger (puisqu'il s'agit d'une condition habituelle des projets d'OI ou d'ONGI), elles ont le plus souvent été reléguées à un rôle de légitimation ou de sous-traitance de priorités institutionnelles qui n'étaient pas les leurs. De plus, leurs associations ont connu d'importants obstacles dans l'obtention de fonds d'urgence de la part de leurs bailleurs de fonds étrangers ; soumises à de nouvelles règles du jeu, celles de l'urgence humanitaire plutôt que du développement, elles ont dû composer dans bien des cas avec des exigences administratives dépassant leurs capacités logistiques limitées.

Ce portrait est bien différent des représentations stéréotypées circulant alors au sein de l'appareil humanitaire en Haïti et dans les capitales occidentales. L'image de femmes haïtiennes impuissantes, victimes du séisme, endémiquement pauvres, récipiendaires de l'aide plutôt qu'actives et survivantes (Haïti, 2012 ; Horton, 2012 ; Cynn, 1998) a en effet structuré l'aide humanitaire après le séisme. Ces représentations misérabilistes expliquent sans doute le piètre arrimage de l'aide humanitaire étrangère avec le mouvement féministe. En effet, les succès du mouvement féministe étaient bien connus des agences internationales et des ambassades avant le séisme : ses luttes pour le droit de vote (1934-1957), sa résurgence après la chute de la dictature duvaliériste, ses nombreuses campagnes de sensibilisation aux droits des femmes, ses demandes de modifications au Code de la famille, ses pressions pour la création et le maintien du ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF), le succès de sa lutte pour la reconnaissance du viol comme crime contre la personne en 2005 (Côté, 2014). Mais les intervenants humanitaires arrivés après le séisme ignoraient cette histoire, n'en ont pas été informés et sont intervenus sans la prendre en compte.

Voici quelques exemples, tirés du champ de l'intervention en matière de violence faite aux femmes, montrant comment cette représentation stéréotypée des femmes haïtiennes véhiculée par l'aide internationale a créé de nouveaux obstacles au mouvement féministe haïtien déjà lourdement hypothéqué par le séisme. Rappelons que les organisations féministes haïtiennes ont par le passé lutté contre les exactions des dictatures mais aussi contre les excès des forces multinationales présentes sur le territoire national. Elles ont assuré et assu-

rent encore l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes au Tribunal et auprès des services de santé, organisent des dénonciations publiques, des campagnes de sensibilisation, la formation de professionnels de la santé, des colloques internationaux, des protocoles d'intervention. Elles ont créé et maintenu des partenariats avec le ministère (MCFDF), ainsi qu'avec diverses ONGI et OI. Elles ont compilé depuis 2002 les statistiques nationales sur l'accueil des femmes victimes de violence. Elles ont assuré le leadership de la Concertation nationale contre les violences faites aux femmes (CNVF) à laquelle participent divers ministères et ONGI (Haïti, 2012). Ces organisations féministes ont continué à offrir leurs services après le séisme (Kay Fanm, 2011 ; CNVF, 2011a) dans les camps et en dehors de ceux-ci.

Contrairement aux ONGI et OI, leur visibilité et intervention n'est pas internationale : elle est nationale. Elles n'ont donc pas été convoquées pour la mise sur pied du *sous-cluster violence* chargé de coordonner en Haïti les interventions des ONGI en matière de violence faite aux femmes suivant le séisme. Elles y ont plutôt été conviées près d'un an après sa création. Une leader féministe a dénombré les obstacles à la participation des groupes féministes haïtiens au *sous-cluster* : accès géographique difficile (les bureaux du *sous-cluster* sont éloignés du centre-ville et peu accessibles), difficulté d'obtenir l'accréditation nécessaire pour accéder au *Logbase* où se tiennent ces réunions, obstacles à la communication (l'anglais étant la langue principale de communication du *cluster* plutôt que le français ou le créole), nature bénévole de la participation des groupes féministes au *sous-cluster*, agenda incompatible (la coordination des actions humanitaires constituant la priorité du travail des *clusters*). Vue par les membres du *cluster* comme une offre d'inclusion, cette invitation tardive a plutôt représenté pour les groupes féministes haïtiens un nouveau geste d'exclusion.

D'autres exemples plutôt surréalistes méritent d'être rapportés. Ainsi, certains nouveaux acteurs sans lien préalable avec Haïti mais désirant participer à l'effort humanitaire ont utilisé sans avertissement ni autorisation le nom de groupes féministes établis pour annoncer une activité sur la violence faite aux femmes (Magloire et Joachim, 2011). Mais l'épisode le plus invraisemblable reste celui déclenché

par un quotidien new-yorkais dans un éditorial alléguant l'apparition d'une « *épidémie de viols* » dans les camps de déplacés (*New York Times*, 2011). Fondé sur aucune donnée vérifiée, ses sources se limitant aux discours de certaines associations apparues après le séisme et ayant peu d'expertise en matière de violence faite aux femmes, cet éditorial du *New York Times* a tout de même été largement repris par d'importantes organisations internationales de défense des droits humains (Human Rights Watch, 2011). La nouvelle a fait le tour du monde, mais ni les statistiques, ni les rapports sérieux issus des camps de déplacés ne la corroboraient. Même l'ONU aura repris à un moment donné l'idée de cette présumée « généralisation de la violence sexuelle dans les camps », encore une fois, sans preuves tangibles.

*Malgré l'absence de données quantitatives, il est généralement accepté que la violence sexuelle [...] contre les femmes et les filles est généralisée dans les camps [de déplacés] en Haïti et en augmentation (ONU, 2011 ; souligné par nous).*

Or, s'il y a eu, comme c'est souvent le cas après une catastrophe naturelle ou humaine, augmentation de la violence faite aux femmes, celle-ci, présente dans les camps de déplacés (Campbell *et al.*, 2016), n'était pas exclusivement sexuelle, ne s'y limitait pas (CNVF, 2011b) et n'a pas pris la forme d'une « *épidémie de viols* » (Magloire et Joachim, 2011). Associer la compréhension du phénomène de la violence faite aux femmes haïtiennes à une image non corroborée publiée dans un média étranger relève de l'aveuglement. Pourtant cette image a orienté les actions de plusieurs OI et ONGI. Et elle a rejeté dans l'ombre les autres situations désastreuses vécues quotidiennement par de nombreuses femmes et filles haïtiennes, augmentant ainsi leur vulnérabilité à la violence, puisque l'attention de l'humanitaire se concentrait sur les camps de déplacés. Déjà pétri de représentations misérabilistes d'Haïti, l'imaginaire occidental a été profondément marqué par cet éditorial repris à satiété, au point où plusieurs agences étrangères, telle l'ACDI canadienne, ont dépêché des enquêteurs pour la vérifier : comment le *New York Times* pourrait-il se tromper ? Ils ont toutefois infirmé la nouvelle. Mais le mal était fait. À titre d'exemple, dans son rapport sur Haïti en 2011, Amnistie internationale recommande au

gouvernement haïtien la « participation élargie et efficace des femmes dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de luttes contre la violence faite aux femmes » (AI, 2011), comme si de telles actions n'avaient pas déjà été entreprises ou portées par les groupes féministes sur le territoire haïtien depuis 1986. En réalité, cette recommandation aurait dû être dirigée vers l'auteur même de ce rapport ainsi que vers les OI et ONGI humanitaires dépêchées après le séisme.

Quelles ont été les retombées de ce battage médiatique pour les groupes féministes haïtiens œuvrant contre la violence ? L'image de victimes que l'étranger accole aux femmes et aux filles haïtiennes a été consolidée dans l'imaginaire occidental et humanitaire, de même que l'invisibilité du mouvement féministe, et cela a eu des conséquences certaines sur l'orientation de l'aide et de l'intervention. Le mouvement féministe a dû entreprendre une campagne de dénonciation publique de cette idée d'une présumée épidémie de viols dans les camps de déplacés. Non seulement fautive, cette représentation se situait en porte-à-faux avec la sensibilisation de l'opinion publique haïtienne effectuée de longue date et consacrait une image raciste d'hommes haïtiens comme d'incontrôlables prédateurs. Enfin, ce battage médiatique et son intégration subséquente dans l'opinion publique occidentale auront permis de générer une importante subvention internationale pour les groupes haïtiens à l'origine de la fautive nouvelle, ainsi que pour leur sponsor, une organisation féministe internationale basée à New York mais sans pignon sur rue en Haïti. Notons que l'approche de cette ONGI avait déjà été rejetée par les groupes féministes haïtiens implantés dans le champ de l'intervention en violence, parce que selon eux, elle les instrumentaliserait au service des intérêts de cette ONGI ignorant tout de la réalité haïtienne. Le stéréotype des femmes haïtiennes victimes a ainsi généré plus de retombées financières que l'image des femmes haïtiennes agentes d'innovation et de changement. Et le travail d'innovation, de sensibilisation et d'intervention des groupes féministes haïtiens n'a pas été reconnu à l'international parce qu'en porte-à-faux avec les stéréotypes véhiculés au sein des réseaux humanitaires et de la presse internationale.

## Conclusion

Nous avons illustré certains éléments de la prise en charge institutionnelle de l'égalité femmes-hommes en Haïti à la suite du séisme, en particulier dans le domaine de la violence faite aux femmes : elle a engendré une reconfiguration des rapports entre OI, ONGI et le mouvement féministe. Les nouveaux discours internationaux d'inclusion du genre n'ont en effet pas permis d'intégrer la richesse des savoirs et des expertises féministes haïtiens dans la prise de décisions et l'intervention internationale sur le territoire national : ils ont été très sélectifs à cet égard. Le nouvel échiquier et les nouvelles règles du jeu mis en place par les OI et les ONGI ont en revanche complexifié l'action des groupes féministes et orienté leurs interventions. Cette institutionnalisation de l'égalité a réduit le potentiel d'émancipation du mouvement féministe ainsi que sa légitimité (Dahl, 2000) internationale. Or, en principe, les OI et les ONGI doivent asseoir leur légitimité dans le domaine de l'égalité sur les groupes féministes endogènes. Force est pourtant de constater que ces institutions *gèrent* (Freitag, 1995) l'égalité tout en consolidant certains paradigmes dominants qui évacuent la défense des droits des femmes, ouvrant ainsi la porte à une dégradation réelle de la situation des femmes. Sont secondarisées ou évacuées l'expertise féministe, l'utilité sociale des groupes féministes dans la construction de la citoyenneté des femmes (Marques-Pereira, 2000), de même que leur fonction d'innovation sociale : les groupes féministes sont soit relégués dans l'ombre, soit réduits au rôle de formateur d'agents institutionnels, de sous-traitant ou de socle de légitimité pour les projets des OI et ONGI. Leurs demandes sont incorporées de façon sélective, selon les priorités des OI et ONGI, et, surtout, en fonction de leurs représentations stéréotypées, tout en générant dans bien des cas une certaine inefficacité structurelle. Ce nouveau rapport entre acteurs dans le champ de l'égalité introduit ainsi de nouveaux problèmes pour la démocratie haïtienne et pour l'atteinte de l'égalité femmes-hommes.

## Références

- Amnistie Internationale (AI) (2011). *Doublement touchées: des femmes s'élèvent contre les violences sexuelles dans les camps haïtiens*.
- Amorós, C. (1991). *Hacia una crítica de la razón patriarcal*, Barcelone, Antropos.
- Benhabib, S. (2004). *The Rights of Others*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Campbell, D. W. et al. (2016). « Violence and Abuse of Internally Displaced Women Survivors of the 2010 Haiti Earthquake », *International Journal of Public Health*, n° 61, p. 981-992.
- Concertation nationale contre la violence faite aux femmes (CNVF) (2011a). *État des lieux du réseau de référence de la Concertation*, Port-au-Prince, ONU-femmes.
- Concertation nationale contre la violence faite aux femmes (CNVF) (2011b). *Violences spécifiques faites aux femmes, données partielles: juillet 2009 à juin 2011*, Port-au-Prince.
- Corbet, A. (2010). « L'impitoyable fatalité de la "tragédie haïtienne" ou la représentation collective du séisme selon les media », *Humanitaire: enjeux, pratiques, débats*, n° 27, p. 46-55.
- Corbet, A. (2011). « La "bonne" victime: une question d'images, d'emblèmes, et un sens politique implicite », *Grotius international; géopolitiques de l'humanitaire*, <http://www.grotius.fr/la-bonne-victime-une-question-d'images-d'emblem-es-et-un-sens-politique-implicite/>.
- Côté, D. (2014). « "Anpil fanm tombe, n ap kontinye vanse": luttes féministes en Haïti », *Possibles*, vol. 38, n° 1, p. 209-223.
- Cynn, C. (1998). « Nou Mande Jistis! (We Demand Justice!); Reconstituting Community and Victimhood in Haïti », *Women's Studies Quarterly*, vol. 36, n° 1-2, p. 42-57.
- Dahl, R. (2000). *On Democracy*, New Haven, Yale University Press.
- De Charentenay, P. (2011). « Haïti, plaie ouverte de l'humanité », *Études*, tome 414, p. 89-96.
- Deneault, A. (2013). *Gouvernance*, Montréal, Lux.
- Émond, A. (2010). « Rester debout », *La Gazette des femmes*, novembre-décembre, p. 16-18.
- Enarson, E. (2002). *Gender Issues in Natural Disasters: Talking Points and Research Needs. Infocus Programme on Crisis Response and Reconstruction*, Genève, International Labour Office.
- Enarson, E. (2012). *Women Confronting Natural Disaster: From Vulnerability to Resilience*, Colorado, Lynne Reiner.
- Falquet, J., H. Hirata et B. Lautier (2006). « Les nouveaux paradoxes de la mondialisation », *Cahiers du genre*, vol. 20, n° 40, p. 5-14.
- Freitag, M. (1995). *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Montréal, Nuit blanche/La Découverte.

- Haïti, ministère de la Santé publique et de la Population et ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes (MCFDF) (2012). *Contribution en vue d'une politique publique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles en Haïti*, colloque tenu à Port-au-Prince.
- Horton, L. (2012). « After the Earthquake: Gender Inequality and Transformation in Post-Disaster Haiti », *Gender & Development*, vol. 20, n° 2, p. 295-308.
- Human Rights Watch (2011). « *Nobody Remembers Us* ». *Failure to Protect Women's and Girls' Right to Health and Security in Post-Earthquake Haiti*.
- Kay Fanm (2011). *Droits, sécurité et citoyenneté pour tous*, rapport annuel, Port-au-Prince.
- Lamoureux, D. (2010). « État capitaliste, sexiste et raciste », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 4.
- Magloire, D. et M. F. Joachim (2011). *Clarification de Kay Fanm et SOFA à propos du forum sur la violence de la Fondation Thomson/Reuters*, article publié par Kay Fanm et SOFA.
- Manigat, S. (2012). « Le séisme et quelques questions relatives à la gouvernance », *Outre-terre*, n° 35-36, p. 211-215.
- Marques-Pereira, B. (2000). « Gouvernance, citoyenneté et genre », dans C. Gobin et B. Rihoux (dir.), *La démocratie dans tous ses états*, Louvain-la-Neuve, ABSP-CF/Bruylant-Academia, p. 41-50.
- Martel, A. (2013). *La coordination humanitaire en Haïti suite au séisme: le mécanisme des clusters, un enjeu de gouvernance*, mémoire de maîtrise (science politique), Université du Québec à Montréal.
- McFalls, L. (2010). « Benevolent Dictatorship: The Formal Logic of Humanitarian Government », dans D. Fassin et M. Pandolfi (dir.), *Contemporary States of Emergency: The Politics of Military and Humanitarian Intervention*, New York, Zone, p. 317-333.
- Millett, K. (1969). *Sexual Politics*, New York, Doubleday.
- New York Times* (2011). « Editorial: An Epidemic of Rape for Haiti's Displaced », *New York Times*, 4 avril, p. A20, [http://www.nytimes.com/2011/04/04/opinion/04mon2.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2011/04/04/opinion/04mon2.html?_r=0).
- Organisation des Nations Unies (2000). International Research and Training Institute (INSTRAW), *Engendering the Political Agenda: The Role of the State, Women's Organizations and the International Community*, Santo Domingo.
- Organisation des Nations Unies (2011). Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, *Driven by Desperation, Transactional Sex as a Survival Strategy in Port-au-Prince IDP Camps*, Port-au-Prince.
- Peck, R. (2013). *Assistance mortelle*, Paris, Velvet Films.
- Touraine, A. (1978). *La voix et le regard: sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Seuil.